

n'est point un professionnel, le caissier répond qu'il se peut, en effet, que le mendiant n'ait eu, jusqu'à ce jour-là, que de menus méfaits à son passif. La vue de l'or l'a poussé en avant. La faim est une mauvaise conseillère. Il en était à son coup d'essai. C'est un assassin d'occasion. De là, cette maladresse constatée dans les blessures et cette lacune étrange dans le vol; le malfaiteur s'en est tenu à la seule somme convoitée et a négligé le reste.

L'explication est plausible.

Monsieur Delorme, qui a curieusement dévisagé le mendiant, se fait fort de le reconnaître si on le lui présente. Il me l'a dépeint assez clairement.

Mais, sans autre indice, comment découvrir le coupable parmi la fourmillière de cette immense Cour des Miracles qui grouille dans les bas-fonds de la capitale?

Il serait plus facile de retrouver une aiguille dans une meule de foin.

Devons-nous donc ne compter que sur le hasard pour nous livrer d'assassin de la veuve?

Le temps me manque pour agir.

Le grand chef m'a mandé pour une mission délicate et pressée: une grosse enquête de vols de titres qui exige ma présence immédiate à Lyon.

Jusqu'à nouvel ordre me voilà donc forcé de classer l'affaire de Sèvres dans mes dossiers, ainsi que me le conseillait ironiquement, l'autre jour, l'excellent monsieur Delorme.

En sortira-t-elle jamais?

VII

OU EST LE CAISSIER?

L'absence du brigadier Merle dura une semaine. Il fut plus heureux à Lyon qu'à Sèvres, et remplit, à l'entière satisfaction de ses chefs, la mission qu'on lui avait confiée.

A son retour, d'autres opérations policières importantes l'attendaient, qui ne lui permirent pas de s'occuper utilement du crime

de Sèvres. D'ailleurs le Parquet de Versailles en poursuivait l'instruction à l'aide de ses agents ordinaires.

Merle, néanmoins, ne s'en désintéressait pas entièrement. Il voyait dans le meurtre de la vieille dame, un côté mystérieux qui l'attirait, qui mettait sa curiosité en éveil et piquait son amour-propre. Plus il y réfléchissait, et moins l'hypothèse d'un mendiant de passage, faisant le coup, ne satisfaisait les exigences de son esprit investigateur.

Jacques Robineau, déguisé en voyou selon les instructions du brigadier, s'était faufilé dans le monde de la basse pègre. Cent mille francs ne tombent point, d'ordinaire, dans l'escarcelle percée d'un mendigo sans qu'il en transpire quelque chose parmi ses coréligionnaires. Une si grosse poussée d'argent, dans un tel milieu, produit quelque chose comme l'effet d'une énorme pierre qu'on jetterait au milieu d'une mare: l'eau, de ride en ride, en porte bientôt la nouvelle jusqu'au rivage.

Mais Robineau eut beau fureter, examiner, s'informer, délier les langues à grand renfort de tord-boyau, dans les assommoirs louches de la place Maub, du vieux quartier des Carrières d'Amérique, de la route de la Révolte, de la Butte-aux-Cailles et autres lieux où fréquente le fretin des souteneurs et des voleurs, on n'avait vent nulle part qu'un frère et ami eût opéré, de longtemps, une expédition aussi fructueuse. Le cas échéant, l'heureux filou n'eût pas manqué de faire part de sa bonne fortune à quelques-uns.

Et Thomas Merle en revenait quand même à son hypothèse primitive; à savoir: que le criminel, quel qu'il fût, appartenait à l'intimité de la veuve Letellier.

Il se promit, "in petto," de tirer la chose au clair, dès que ses fonctions absorbantes lui laisseraient un peu de loisir.

Un soir, il eut, sur ce point une déception en même temps qu'une grande joie.

On avait arrêté, dans un garni sordide du centre de la ville, une bande d'individus suspects.

En les conduisant au poste voisin à la tête de sa brigade, Merle entendit l'un d'eux dire à son copain, en termes d'argot: